

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ouargla
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°: AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/ 04/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ouargla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : « **Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câbles à fibre optique** » constitué de **trois (03) lots** séparés comme suit :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	Bir Lahache – ATM ST 3018 – AT Bir Ahmed	53 km
02	Akfou – ATM ST 3007 – AT Bir Koulas	42 km
03	Bir Yaakoub – ATM ST 3020 – AT Bir Koulas – Gourde Torni – ATM ST 3017	32 km

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06).

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie sept (07) et plus.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ouargla
Département Achats et Logistique
Service des achats
Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5 000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **BNA Ouargla, Compte N° 001009440300000250/15.**

Présentation des offres :

- **Le dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier)** plus le dossier en format électronique insérés dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif.
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier)** plus l'offre en format électronique insérés dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique.

- L'offre financière comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique** insérés dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière.

Les Trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - OUARGLA

ADRESSE : RUE ROUABAH ABDERRAHMANE OUARGLA

APPEL D'OFFRES N° : AT/DOT30/SDFS/DAL/S-ACH/AAO/N°04/2026

**REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT
DE CABLES A FIBRE OPTIQUE**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ouargla

Département Achats et Logistique

Service des Achats

Adresse : Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires de 08h00 à 13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.